

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix – Travail- Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNE D'EDZENDOUAN

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work – Fatherland

CENTER REGION

MEFOU AND AFAMBA DIVISION

D'EDZENDOUAN COUNCIL

GENERAL SECRETARY

ADDITIF N° 02/25/AD/C-EDZ/SG/CIPM/2025 DU 15 JUILLET 2025 RELATIF AUX

**DOSSIER de demande de cotation ° 01/DC/C-EDZ/SG/CIPM/ 2025 DU 20 JUIN 2025
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS DE BUREAU POUR TROIS (03) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI NDZANA, CSI EDZENDOUAN ET CSI MVOMDOUMBA) DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE (en procédure d'urgence)**

Le Maire de la Commune d'EDZENDOUAN (Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante) en application des dispositions du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, *informe les prestataires intéressés par L'appel sus évoqué, que les modifications suivantes sont portées la demande de cotation y afférente:*

AU LIEU DE :

1- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé par lot ainsi qu'il suit :

LOT	Désignation	Cautionnement provisoire
2	L'équipement en matériels de bureau pour trois(03) centres de santé intégré (CSI NDZANA, CSI EDZENDOUAN ET CSI MVOMDOUMBA) DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,	160 000 FCFA

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original. La Caution provisoire doit être timbrée au tarif en vigueur et doit faire l'objet d'un récépissé délivré par la Caisse des Consignations et des Dépôts.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

- Le Ministre des marchés Publics est désigné comme destinataire des recours aux étapes d'ouverture des plis et d'attribution
 - **Signature de la lettre-commande**
- 38.1. Après publication des résultats, le projet marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés et le cas échéant à la Commission Spécialisée de Contrôle des Marchés compétente, pour adoption.
- . L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (7) jours pour la signature de la lettre-commande à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire.

Article 33 : Edition et diffusion de la présente lettre-commande

Quinze (15) exemplaires de la présente lettre-commande seront édités par les soins du fournisseur et fournis au Chef service du Marché.

26.2 La commission de réception technique est convoquée par le Chef service du marché et composée de :

- 1- **Président : Le Chef du District de Santé d'EDZENDOUAN ;**

- 2- **Rapporteur** : Le Chef de Service du Patrimoine de l'Etat de la Mefou et Afamba (Maitre d'œuvre) ;
 3- **Le Fournisseur** : Membre.

23.1	Date et heure limites de dépôt des offres : le 18 Juillet 2025 à 13H 00 Mn (heure locale).
26.1	Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : L'ouverture des plis se fera le 18 Juillet 2025 à partir de 14H 00 Mn par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle des actes de la Mairie d'EDZENDOUAN en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

LIRE:

Confère les prescriptions de la lettre circulaire N° 00019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de désignation des cautionnements sur les Marchés Publics.

Le destinataire des recours est stipulé dans les dispositions des articles 173 et 175 du CMP qui consacre la charge au Comité chargé de l'examen des recours.

VINGT (20) exemplaires de la présente lettre-commande seront édités par les soins du fournisseur et fournis au Chef service du Marché

26.2 La commission de réception technique est convoquée par le Chef service du marché et composée de Confère article 21.3 du projet de Lettre-Commande type des marché de fournitures.

23.1	Date et heure limites de dépôt des offres : le 22 Juillet 2025 à 13H 00 Mn (heure locale).
26.1	Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : L'ouverture des plis se fera le 22 Juillet 2025 à partir de 14H 00 Mn par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle des actes de la Mairie d'EDZENDOUAN en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

La liste des établissements bancaires est annexée :

NB : LE RESTE SANS CHANGEMENT

Fait à EDZENDOUAN, le 15 JUILLET 2025

Le Maire
(Maître d'Ouvrage)

Ampliations :

- PREFET/MAF pour information et Affichage ;
- DD/MINMAP/MAF pour information
- ARMP/CE pour publication ;
- PDENT/CIPM/EDZ pour information
- Archives/Chrono



Serge Dieudonné